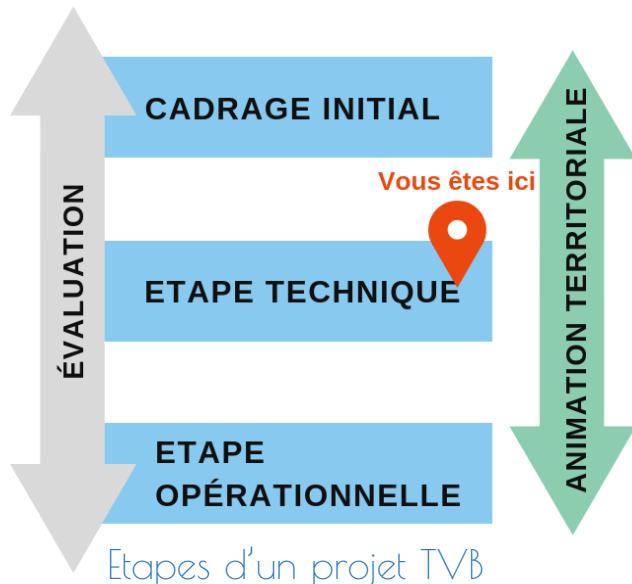




POURQUOI UTILISER LA CARTOGRAPHIE D'OCCUPATION DU SOL DANS UNE DÉMARCHE TRAME VERTE ET BLEUE ?



→ Objectif du document :

Outre les aspects réglementaires de l'intégration de cartes dans les documents d'urbanisme, ce document a pour objectif d'expliquer l'intérêt de l'utilisation de la cartographie et notamment celle de l'occupation du sol dans une démarche territoriale de Trame Verte et Bleue (TVB).

1. Pourquoi la cartographie ?.....2
- a. Outil spatial.....2
- b. Outil de communication.....3
2. Pourquoi la cartographie de l'occupation du sol ?.....3



1. Pourquoi la cartographie ?

a. Outil spatial

La politique de la TVB a pour objectif de rétablir, à travers les continuités écologiques, les potentialités de déplacements des espèces à travers le paysage afin d'assurer leur maintien sur le territoire. Cette notion de déplacement implique la prise en compte de la dimension spatiale du territoire. La cartographie est un outil qui permet d'appréhender ces dynamiques écologiques à différentes échelles spatiales, considération nécessaire puisqu'en fonction des espèces, leur distance de déplacement varie de quelques mètres à plusieurs dizaines de kilomètres.

La cartographie est aussi un support pour modéliser le déplacement potentiel des espèces. L'identification des continuités écologiques requiert une analyse du territoire par modélisation, à partir de cartographie de l'occupation du sol (Figure 1). Les études sur la connectivité paysagère ont été grandement améliorées grâce à l'apport des systèmes d'information géographique (SIG) et de la télédétection. Ces outils sont utilisés pour modéliser les relations habitat-espèce à différentes échelles spatiales à partir de données biologiques et permettent de caractériser le paysage par l'intermédiaire d'indices calculés sur la base de la cartographie.

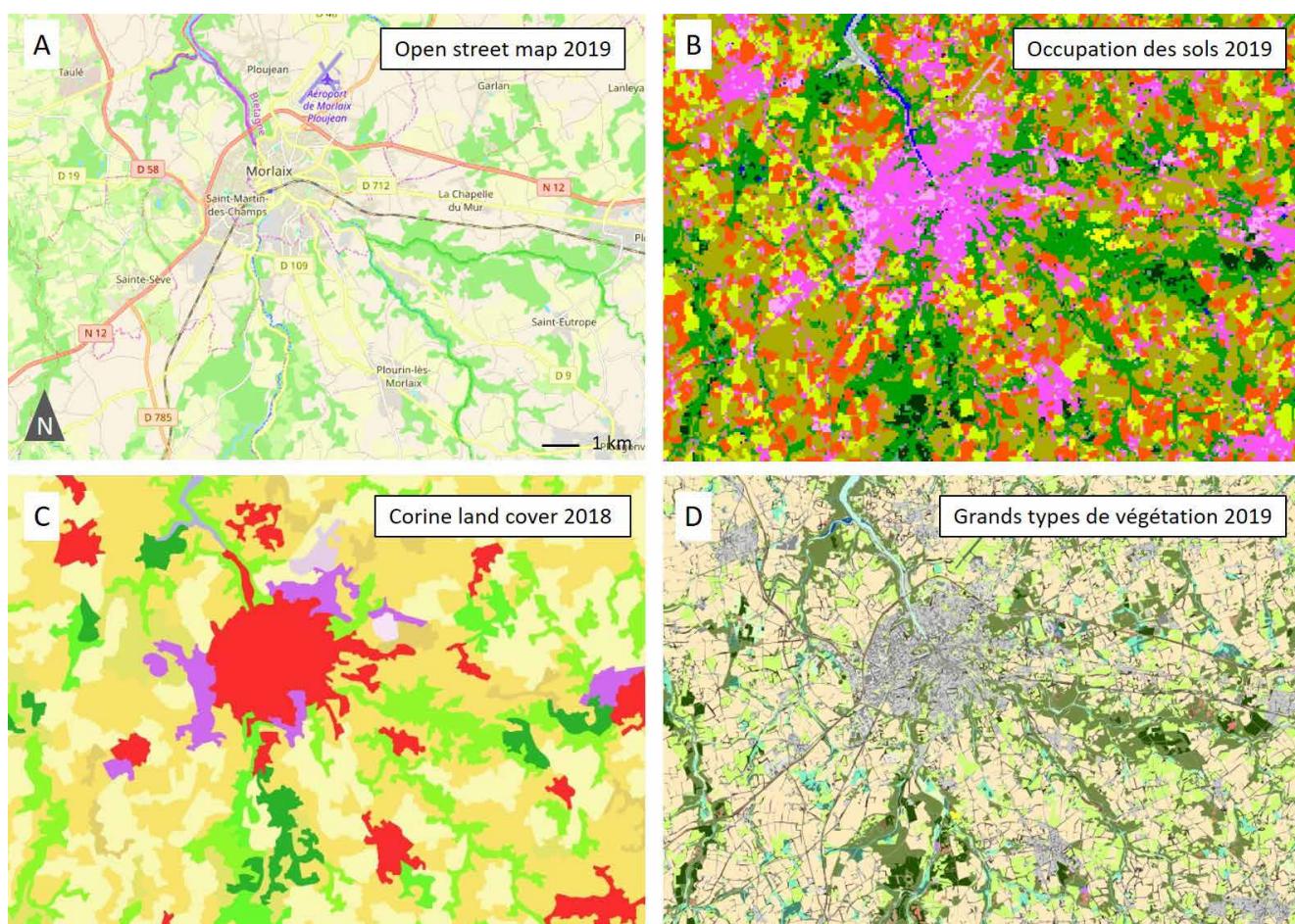


Figure 1. Illustrations de différentes sources de cartographie d'occupation du sol pour le territoire de Morlaix. A- Carte Open street map en vecteur. B- Carte d'occupations des sols THEIA de 2019 en raster (24 catégories distinguées). C- Carte Corine land Cover de 2018 en vecteur (44 catégories distinguées). D- Carte des grands types de végétations CBNB de 2019 en vecteur (28 catégories distinguées).



Utilisée comme outil de représentation, la mise en évidence des continuités écologiques se fait par l'intermédiaire de cartes illustrées. Le passage par la cartographie permet de changer le regard que l'on a d'un territoire, en passant d'une vision horizontale à une vision du dessus.

C'est également un outil qui peut être mis à jour grâce au développement des systèmes d'informations géographiques et de l'acquisition des données spatialisées, qui permet donc par ailleurs d'étudier l'évolution de la dynamique de l'occupation du sol.

b. Outil de communication

La cartographie est aussi un outil de communication essentiel, puisque les représentations cartographiques permettent une visualisation globale des processus dynamiques et de mieux se rendre compte de la réalité spatiale sur un territoire et cela à différentes échelles.

C'est un outil facile à appréhender et adaptable en termes de détails apportés ou de thématique abordée. Des séries de cartographies permettent d'établir des comparaisons et de visualiser l'évolution temporelle d'un territoire.

2. Pourquoi la cartographie de l'occupation du sol ?

L'identification des continuités écologiques repose sur l'analyse des déplacements des espèces, il est donc indispensable de prendre en compte l'occupation du sol qui joue un rôle important sur ces déplacements. De nombreuses publications scientifiques mettent en évidence le rôle de l'occupation du sol dans la distribution des espèces et de la connectivité paysagère entre les habitats favorables.

Les déplacements effectifs des individus étant difficiles, parfois même impossibles à observer directement sur le terrain, le recours à la cartographie de l'occupation du sol permet de modéliser ces déplacements potentiels, à travers la connaissance du comportement des espèces et de leur préférence en termes de milieux. L'intérêt est de pouvoir identifier les milieux définis comme habitats pour les espèces considérées et de définir les éléments du paysage facilitant ou entravant leurs déplacements.

L'utilisation de la cartographie permet, à travers des analyses diachroniques ou sur des séries temporelles annuelles, de mesurer l'évolution et la dynamique de l'occupation du sol et donc son impact potentiel sur la biodiversité. Il est également possible de réaliser des simulations de changement d'occupation du sol ou de mise en place de nouvelles politiques publiques susceptibles d'impacter l'organisation spatiale de l'occupation du sol. Cela permet de déterminer dans le cas de différents scénarios, l'effet que ces modifications peuvent avoir sur le déplacement et le maintien des espèces et donc par conséquent sur les continuités écologiques.





Le retour du projet CHEMINS

Principaux freins identifiés liés à la cartographie :

Bien que la cartographie soit un outil qui permette de représenter l'ensemble du territoire concerné ainsi que les résultats issus d'une modélisation parfois complexe et qui favorise la discussion entre les différents acteurs, plusieurs freins à son utilisation ont été relevés dans le projet. Il faut être conscient de ces difficultés rencontrées afin d'exploiter efficacement ces supports cartographiques dans le cadre d'un projet TVB.

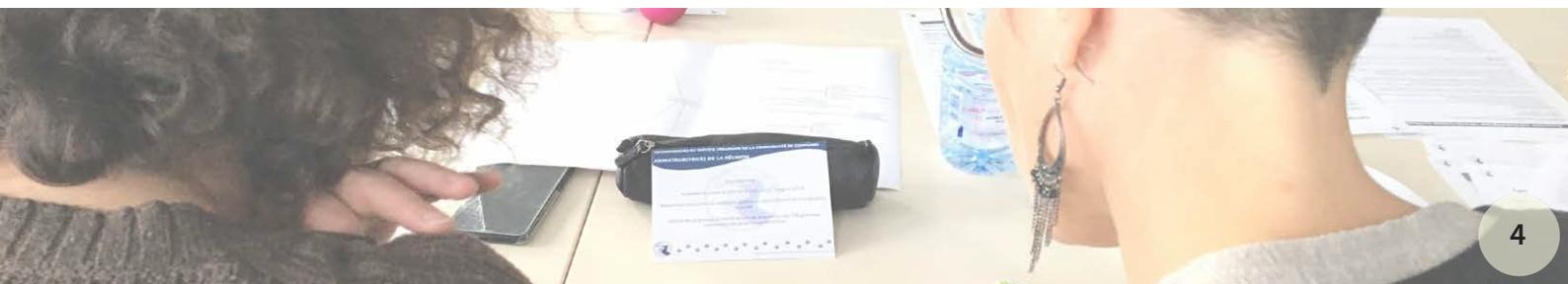
La/les carte(s) présentée(s) peu(ven)t parfois être mal interprétée(s), les résultats présentés sont considérés comme définitifs, comme étant figés alors qu'une carte demande une interprétation des résultats et peut être remaniée au besoin. Elle reste une représentation de la réalité sans se substituer à celle-ci.

La carte peut être difficile à lire et à comprendre au premier regard, elle demande donc une phase d'explication de la légende, de ce qui est représenté. Une phase de concertation est ainsi nécessaire pour discuter de la/des carte(s) réalisée(s). Celle(s)-ci ne doi(ven)t pas être prise(s) comme acquise(s) ou définitive(s). Cartographier nécessite une expertise technique.

Une difficulté majeure rencontrée est de faire le lien entre la/les carte(s) présentée(s) et la mise en oeuvre d'actions opérationnelles favorisant la TVB. Il est souvent arrivé que les acteurs ne pouvant pas se repérer sur la/les carte(s), il était difficile pour eux de discuter autour des enjeux TVB. La cartographie ne doit donc pas être le seul support utilisé pour le déroulement d'un projet TVB mais doit être accompagnée d'autres outils disponibles, comme des sorties terrain ou les sciences participatives par exemple.

Principaux leviers identifiés liés à la cartographie :

La cartographie est un outil qui permet la discussion entre acteurs. Elle permet de représenter les résultats d'une modélisation parfois complexe, sur l'ensemble du territoire concerné.





Liens vers d'autres documents du projet CHEMINS :



Boîte Connaissance

1. La Trame Verte et bleue, qu'est-ce que c'est ?
2. Les continuités écologiques, la recherche en constante évolution
3. Pour quelles raisons écologiques redéfinir la TVB à différentes échelles administratives ?



Boîte Mise en pratique - partie animation territoriale

2. Concertation et dialogue territorial - Quel intérêt dans une démarche TVB ?
3. Concertation et dialogue territorial - Quelles méthodes ?
5. Mobiliser les acteurs locaux pour un projet concerté
6. Quelle utilisation des sciences participatives pour un projet de TVB ?



Boîte Mise en pratique - partie ingénierie écologique

4. Cartographier l'occupation du sol pour identifier les continuités écologiques
5. Diagnostic des continuités écologiques sur un territoire : une diversité de méthodes



Boîte Mise en pratique - partie sensibilisation

4. Lecture de carte



UNION REGIONALE
BRETAGNE



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen
de développement régional